

**PROCÈS-VERBAL**  
**DE LA NEUVIÈME RÉUNION DU COMITÉ DE PARENTS**  
**DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE**  
**TENUE LE 8 JUIN 2004 À 19 H**  
**AU CENTRE ADMINISTRATIF À SHAWINIGAN**

**PRÉSENCES :**

École des Chutes (Shawinigan)	Lucie Girard
École inst. de la Passerelle (Notre-Dame-de-Montauban)	Sylvie Huot
Le Sablon d'Or (Lac-aux-Sables), Masson (Sainte-Thècle)	
École inst. de la Vallée-de-Mékinac (Saint-Roch-de-Mékinac), La Providence (Saint-Tite)	Irène Dalcher
École inst. des Vallons (Saint-Paulin), Notre-Dame-de-la Joie (Saint-Barnabé), Notre-Dame-des-Neiges (Charette)	Céline Rabouin
École inst. de la Jeune-Relève, Immaculée-Conception, Saint-Jacques (Shawinigan)	Robert Vadeboncoeur
École inst. Lac-à-la-Tortue (Jacques-Cartier, Notre-Dame)	Isabelle Arvisais
École inst. Saint-Charles-Garnier, Saint-Joseph (Shaw.)	Sylvie Francoeur
École inst. Saint-Georges (Dominique-Savio, Notre-Dame) (Saint-Georges-de-Champlain)	Line Trépanier
École inst. Saint-Paul, Saint-Sauveur (Shawinigan-Sud)	Sylvie Francoeur
École inst. Sainte-Élisabeth, Sacré-Cœur, Saint-Louis (Saint-Alexis-des Monts)	Chantal Joly
École Laflèche (Grand-Mère)	Manon St-Pierre
École Notre-Dame- (Notre-Dame-du-Mont-Carmel)	Martine Richard
École Notre-Dame-de-l'Assomption (Parent)	Anne Arseneault
École Paul-Le Jeune (Saint-Tite)	Anne-Marie Gingras
École Val-Mauricie (Shawinigan-Sud)	Lurette Grégoire
Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	Yves Lapointe

**ABSENCES :**

École Centrale (La Tuque)	(aucun représentant)
École Champagnat (La Tuque)	(aucun représentant)
École du Rocher (Grand-Mère)	Céline Lafrenière
École inst. Antoine-Hallé, de Sainte-Flore, Saint-Paul (Grand-Mère)	Louis Noël
École inst. Centrale (Saint-Mathieu), Saint-Joseph (Saint-Gérard-des-Laurentides), Villa-de-la-Jeunesse (Saint-Élie)	Josée Lavoie
École inst. La Croisière (Saint-Séverin), Plein Soleil (Hérouxville), Primadel (Saint-Adelphe)	Isabelle Thiffeault (motivée)
École inst. Saint-André, Saint-Georges (Shawinigan-Sud)	Nathalie Paquette
École Jacques-Buteux (La Tuque)	(aucun représentant)
École Marie-Médiatrice (La Tuque)	(aucun représentant)
École Sainte-Marie (Saint-Boniface)	Nathalie Frigon

**SUBSTITUTS :**

École inst. des Vallons (Saint-Paulin), Notre-Dame-de-la Joie (Saint-Barnabé), Notre-Dame-des-Neiges (Charette)	Hélène Dion
École inst. Saint-Paul, Saint-Sauveur (Shawinigan-Sud)	Sylvie St-Onge
École Val-Mauricie (Shawinigan-Sud)	Maryse Vallée
Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	Alain Gervais

Est également présent, monsieur Claude Leclerc, directeur général adjoint à la Commission scolaire de l'Énergie.

Madame Nicole Marchand, secrétaire du comité, est aussi présente.

**09.01 PRÉSENCES ET MOT DE BIENVENUE**

Madame Lucie Girard, présidente, souhaite la bienvenue aux membres et à monsieur Claude Leclerc, directeur général adjoint. Monsieur Jean-Pierre Hogue, directeur général, se joindra à nous un peu plus tard dans la soirée.

**09.02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Adoption de l'ordre du jour

**RÉSOLUTION 69 0604** : Madame Anne Arseneault propose l'adoption de l'ordre du jour :

- 09.01 Présences et mot de bienvenue.
- 09.02 Lecture et adoption de l'ordre du jour.
- 09.03 Présence de messieurs Jean-Pierre Hogue, directeur général et Claude Leclerc, directeur général adjoint - planification stratégique.
- 09.04 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mai 2004 et suivi.
- 09.05 Rapport de la présidente - année 2003-2004.
- 09.06 Correspondance.
- 09.07 Période réservée à l'assistance.
- 09.08 Projet de calendrier des rencontres pour l'année 2004-2005.
- 09.09 Retour sur le congrès des 28, 29 et 30 mai 2004.
- 09.10 Clause dérogatoire.
- 09.11 Rapport de la trésorière – prévisions budgétaires 2004-2005.
- 09.12 Rapport des commissaires-parents.
- 09.13 Rapport du représentant du comité EHDAA.
- 09.14 Rapport des conseils d'établissement.
- 09.15 Rapport des représentants du RRCP section 04-17.
- 09.16 Rapport de la représentante au comité du transport scolaire.
- 09.17 Autres sujets s'il y a lieu.
- 09.18 Évaluation de la rencontre.
- 09.19 Prochaine rencontre.
- 09.20 Levée de l'assemblée.

Adopté unanimement

**PRÉSENCE DE MESSIEURS JEAN-PIERRE HOGUE, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET CLAUDE LECLERC, DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT – PLANIFICATION STRATÉGIQUE**

Monsieur Claude Leclerc, directeur général adjoint, indique que monsieur Jean-Pierre Hogue, directeur général, est retenu dans une école pour un projet d'agrandissement. Il nous rejoindra sous peu.

Dans un premier temps, monsieur Leclerc fait un retour sur sa première rencontre au comité de parents sur la planification stratégique qui s'est tenue au cours du mois d'août 2003. Également, il fait état des autres rencontres du sous-comité traitant de la mission, de la vision et des orientations du plan stratégique. À cet effet, les documents suivants sont déposés :

- Planification stratégique 2004-2007 – notre mission, notre vision, nos orientations (14 octobre 2003);
- Plan stratégique 2004-2007 – profil de la commission scolaire – notre mission, notre vision, notre contexte, nos orientations (23 décembre 2003);
- Plan stratégique – plan opérationnel 2004-2007 – document de travail (3 juin 2004).

Les membres du comité de parents sont invités à consulter le document de travail et d'en discuter avec les membres de leur conseil d'établissement. S'il y a des commentaires, les acheminer d'ici le 18 juin auprès de la secrétaire. Les membres de l'exécutif du comité de parents se rencontreront le lundi 21 juin prochain pour l'étude du dossier. Le conseil des commissaires prévoit adopter le plan opérationnel à sa rencontre du 6 juillet.

Monsieur Jean-Pierre Hogue, directeur général, qui s'est joint au groupe, fait un retour sur la lettre du comité de parents traitant des budgets alloués aux conseils d'établissement. Il s'informe si le comité de parents avait pensé à une méthode de calcul pouvant mieux répartir le budget alloué. Madame Lucie Girard, présidente du comité de parents, indique que la demande est à l'effet de tenir compte de la distance et du nombre de personnes au conseil d'établissement. Est-ce un montant de base, ou un montant par élève, ou des critères d'allocation révisés qui devront être modifiés, le comité de parents ne se prononce pas mais ce qui est certain c'est que le montant par école ne devra pas être réduit pour aider une autre école.

Par la suite, il y a discussion avec la direction générale sur les points suivants :

- Présence de cadre lors de consultation : un horaire sera présenté au directeur général indiquant la présence d'un cadre lors du dépôt d'un document de consultation auprès du comité de parents;
- Désignation de parents au comité consultatif EHDAA : la direction est ouverte à une modification pour la nomination des parents, il reste à vérifier la confidentialité de la liste de parents;
- Calendrier des rencontres du comité de parents : lorsqu'il y aura conflit d'horaire avec les rencontres du conseil des commissaires, ce dernier aura priorité sur la salle de rencontre;
- Enseignement collégial – maintien des cégeps : des rencontres se tiennent présentement entre les collèges de la région.

Madame Lucie Girard, présidente, remercie messieurs Hogue et Leclerc pour leur présentation fort intéressante. Pour sa part, monsieur Hogue remercie les parents pour leur investissement et l'intérêt manifesté pour le bien-être des enfants.

À 19 h 40, durant la présentation de monsieur Leclerc, madame Maryse Vallée arrive et occupe son siège.

À 21 h 20, mesdames Martine Richard et Manon St-Pierre quittent leur siège.

**09.04** **LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 MAI ET SUIVI**

Adoption du procès-verbal du 11 mai 2004

**RÉSOLUTION 70 0604** : Monsieur Robert Vadeboncoeur propose l'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mai 2004 tel que rédigé.

Adopté unanimement

**SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DU 11 MAI :**

Retour sur les grandes lignes du procès-verbal du 11 mai 2004.

**09.05** **RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE – ANNÉE 2003-2004**

Présentation des grandes lignes du rapport de la présidente madame Lucie Girard pour l'année 2003-2004 (voir en annexe).

**09.06** **CORRESPONDANCE**

- 1- Revue Le lien (Fédération des Associations de parents des Cégeps du Québec), volume 2, numéro 2, printemps 2004.
- 2- Secrétariat général de la Commission scolaire de l'Énergie – aide-mémoire sur la Loi sur l'instruction publique.
- 3- Madame Manon Charette, présidente du comité consultatif EHDAA – convocation pour la rencontre du mercredi 26 mai 2004 et procès-verbal de la rencontre du 4 février 2004.
- 4- Monsieur Jean-Marc Charron, président du Comité sur les affaires religieuses – avis au ministre de l'Éducation « Éduquer à la religion à l'école : enjeux actuels et piste d'avenir ». Ce document vise à éclairer le ministre de l'Éducation et les milieux éducatifs sur la position du CAR concernant le régime d'option entre les enseignements religieux confessionnels et l'enseignement moral au primaire et au secondaire. Le document est disponible sur le site Internet du CAR à l'adresse suivante : [www.meq.gouv.qc.ca/affairesreligieuses](http://www.meq.gouv.qc.ca/affairesreligieuses).

**09.07** | **PÉRIODE RÉSERVÉE À L'ASSISTANCE**

Aucune intervention.

**09.08** | **PROJET DE CALENDRIER DES RENCONTRES POUR L'ANNÉE 2004-2005**

Madame Girard indique qu'une vérification a été faite auprès des écoles pour connaître la journée de la semaine que le conseil d'établissement tient sa rencontre. Après discussion, on maintient le mardi pour les rencontres du comité de parents.

Adoption  
du  
calendrier  
des  
rencontres  
pour  
l'année 2004-2005

**RÉSOLUTION 71 0604** : Monsieur Yves Lapointe propose que les rencontres du comité de parents pour l'année 2004-2005 se tiennent à 19 h 15, au centre administratif de la commission scolaire, aux dates suivantes :

12 octobre 2004	15 mars 2005
16 novembre 2004	12 avril 2005
14 décembre 2004	17 mai 2005
18 janvier 2005	14 juin 2005
15 février 2005	

Adopté unanimement

Note : Lorsque la direction de la commission scolaire fixera une réunion d'étude, la rencontre du comité de parents aura lieu à la salle Atikamekw.

**09.09** | **RETOUR SUR LE CONGRÈS DES 28, 29 ET 30 MAI 2004**

Madame Lucie Girard fait un rappel sur les principales activités tenues lors du congrès de la FCPQ, les 28, 29 et 30 mai 2004 soulignant sa 30<sup>e</sup> année, sous le thème « Présents plus que jamais ».

L'assemblée générale était très bien structurée, les membres étaient regroupés par section. Il y a eu présentation du nouveau logo de la fédération. Il y a eu également la nomination d'un directeur général de la FCPQ, monsieur Clément Page. Il a été question du partenariat et de l'avenir des comités de parents ainsi que du plan d'action 2004-2005 incluant la tournée des présidents des conseils d'établissement. Les conférences entendues portaient sur la mixité, la différence garçons-filles et sur le travail d'équipe.

Madame Girard invite les membres à prendre connaissance du résultat de la collecte de données complétée par les conseils d'établissement qui apparaît dans la revue Veux-tu savoir de mai-juin 2004, en page 4.

Pour sa part, madame Chantal Joly remercie le comité de parents pour le privilège d'avoir participé à ce congrès. C'est dommage que peu de parents y participent car c'est très enrichissant. Commentaire : il serait très intéressant et motivant pour les parents que le congrès ait lieu à l'automne, compte tenu de l'enrichissement et des informations donnés.

Madame Lyette Grégoire mentionne qu'il est intéressant de rencontrer des parents de d'autres conseils d'établissement pour discuter de leur vécu.

**09.10** | **CLAUSE DÉROGATOIRE**

Depuis l'adoption du projet de loi 118 sur la place de la religion à l'école (juin 2000), le maintien de l'enseignement religieux catholique et protestant dans les écoles primaires et secondaires est possible parce que le gouvernement a eu recours à la clause dérogatoire qui permet de protéger les droits d'une collectivité pour une raison sérieuse. Cette clause appelée aussi « nonobstant » vient à échéance en juin 2005. Le maintien du droit à l'enseignement religieux en milieu scolaire est donc conditionnel à la reconduction de la clause dérogatoire.

Cette procédure est rendue nécessaire depuis l'amendement de l'article 93 de la charte canadienne des droits et libertés, en 1997, qui protégeait les droits des catholiques et des protestants. En 2000, le gouvernement du Québec a choisi de recourir à la clause dérogatoire pour pouvoir continuer d'offrir l'enseignement religieux à une grande majorité de parents qui le choisissent pour leurs enfants (plus de 80% au primaire et près de 60% au secondaire).

Le recours aux clauses « nonobstant » est prévu par les chartes elles-mêmes pour laisser à l'État la responsabilité de décider dans certaines situations délicates si un intérêt supérieur doit prévaloir sur telle ou telle disposition des chartes. Le gouvernement québécois a protégé par exemple sa législation en matière linguistique en recourant à l'argument du droit de la collectivité québécoise à protéger sa culture.

La clause dérogatoire est un sujet qui reviendra à l'ordre du jour l'automne prochain. Le comité de parents devrait se préoccuper d'être le porte-parole des parents sur cette question importante et délicate.

**09.11** | **RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE – PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2004-2005**

Dépôt du bilan des états financiers au 8 juin 2004. Acceptation des dépenses pour le mois de juin 2004.

Autorisation des dépenses

**RÉSOLUTION 72 0604** : Madame Line Trépanier propose l'acceptation des dépenses suivantes :

Congrès de la FCPQ	1 079,66 \$
Achat de tasses	300,22 \$
Social de fin d'année	548,78 \$
<b>TOTAL :</b>	<b>1 928,66 \$</b>

Adopté unanimement

Acceptation des prévisions budgétaires de l'année 2004-2005

**RÉSOLUTION 73 0604** : Madame Chantal Joly propose l'acceptation des prévisions budgétaires de l'année 2004-2005 incluant les conférences de monsieur Marcel Leboeuf, des policiers scolaires et du docteur Serge Marquis.

Adopté unanimement

**09.12** | **RAPPORT DES COMMISSAIRES-PARENTS**

Madame Lyette Grégoire, représentante des parents niveau secondaire, nous informe sur les sujets suivants :

- Plan d'affectation du personnel de direction d'école, des centres et des administrateurs 2004-2005;
- Organisation scolaire au secondaire;
- Demande d'interdiction de stationnement devant l'école de Saint-Boniface;
- Fusion des écoles du Rocher et des Chutes : le dossier est en suspend jusqu'à l'automne cependant, les élèves de 6<sup>e</sup> année de Lac-à-la-Tortue fréquenteront l'école secondaire Paul-Le Jeune de Saint-Tite en septembre prochain.

Pour sa part, madame Sylvie Huot, représentante des parents niveau primaire, nous informe qu'un comité de sélection est formé pour l'embauche de directions d'école et sur le dossier des transferts d'élèves.

**09.13** | **RAPPORT DU REPRÉSENTANT DU COMITÉ EHDAA**

Monsieur Yves Lapointe, délégué du comité EHDAA, indique que, lors de la dernière rencontre du comité, il y a eu l'étude du document du MEQ sur le plan d'intervention et sur l'intégration des personnes dans les points de service.

**09.14** | **RAPPORTS DES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT**

Aucun rapport.

**09.15** | **RAPPORT DES REPRÉSENTANTS AU RRCP SECTION 04-17**

Madame Lyette Grégoire, déléguée à la RRCP, indique que, lors de la dernière rencontre, il a été question de la préparation de l'assemblée générale.

**09.16** | **RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE DU TRANSPORT SCOLAIRE**

Aucune rencontre.

**09.17** | **AUTRES SUJETS S'IL Y A LIEU**

Aucun ajout.

**09.18** | **ÉVALUATION DE LA RENCONTRE**

Madame Lucie Girard, présidente, invite les membres à compléter la fiche d'évaluation et

à la remettre à la secrétaire à la sortie.

Elle rappelle également aux membres de remettre le plus rapidement possible leur compte de dépenses de déplacement.

**09.19 DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE**

Le mardi 12 octobre 2004, à 19 h 15, au centre administratif de la Commission scolaire de l'Énergie.

Les membres tiennent à remercier madame Lucie Girard pour les deux années qu'elle a consacrées au poste de présidente du comité de parents. Ce mandat a été complété avec professionnalisme et dans le respect de chacun. Également, des remerciements sont adressés à madame Nicole Marchand, secrétaire du comité, qui quitte pour la retraite. Des démarches sont présentement en cours auprès de la direction de la commission scolaire pour conserver les services de madame Marchand au comité de parents sous forme de contrat. Les membres de l'exécutif du comité de parents sont également remerciés pour leur bon travail.

**09.20 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Levée de l'assemblée

**RÉSOLUTION 74 0604** : À 22 h 10, madame Anne-Marie Gingras propose la levée de l'assemblée.

Adopté unanimement

Les membres sont invités à un social pour clôturer l'année scolaire 2003-2004.

Lucie Girard  
Présidente

Nicole Marchand  
Secrétaire du comité